



REGIE

INTERMUNICIPALE DE L'ÉNERGIE
GASPÉSIE | ÎLES-DE-LA-MADELEINE

335

DA9

Les enjeux liés à l'implantation d'éoliennes dans l'habitat floristique protégé de la Dune-du-Nord aux îles-de-la-Madeleine

6214-01-001

Gaspé, le 9 mai 2017

Madame Renée Poliquin,
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Par courrier électronique

Madame Poliquin,

À la demande de Monsieur le Commissaire Pierre André, je vous transmets le mode de calcul et les données qui nous ont permis d'établir que l'exploitation d'un parc éolien de 6 MW aux Îles-de-la-Madeleine réduirait d'au moins 12 000 tonnes, soit 10 %, les émissions de GES de la Centrale thermique d'Hydro Québec à Cap-aux-Meules.

Tout d'abord nous avons établi la production électrique (énergie produite) du Parc en tenant compte d'un facteur d'utilisation annualisé de 35 %, ce qui représente la production moyenne des parcs installés au Québec, tout en sachant que le facteur d'utilisation sera vraisemblablement supérieur aux Îles.

Puissance installée : 6 MW

Facteur d'utilisation : 35 %

Énergie produite : 6 MW X 35 % X 365 Jours X 24 Heures = **18 396 MWh**

Dans un deuxième temps, nous avons recherché le total de l'énergie produite par la centrale thermique pour établir le % d'énergie produite que représente l'exploitation du Parc éolien. Selon la documentation produite¹ par le MDDELCC en 3013 lors de l'audience publique sur "Les effets liés à l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles sur les nappes phréatiques aux îles-de-la-Madeleine, notamment ceux liés à l'exploration et l'exploitation gazière" (DB44) la production d'énergie annuelle de la centrale thermique est de 165 469 MWh.

*Case postale 6122
Gaspé (Québec) G4X 2R6*

Énergie produite par la Centrale thermique : 165 469 MWh

Énergie produite par le Parc éolien : 18 396 MWh

% de l'énergie de remplacement produite par le Parc : $18\,396\text{ MWh} / 165\,469\text{ MWh} \times 100\% = \mathbf{11,12\%}$

Dans un troisième temps, afin d'établir la quantité de GES évités, il s'agit de reporter sur la quantité de GES émis par la Centrale le % de l'énergie de remplacement produite par le Parc éolien. Toujours basé sur les chiffres fournis par le MDDELCC en 2013 les émissions de GES émises par la centrale thermiques de Cap-aux-Meules totalisent **114 000 tonnes**.

Quantité totale de GES émis par la Centrale thermique : 114 000 Tonnes

% de l'énergie de remplacement produite par le Parc : 11,12 %

Quantité de GES évités : $114\,000\text{ Tonnes} \times 11,12\% = \mathbf{12\,676\text{ Tonnes}}$

Ceci nous a permis d'établir que l'exploitation d'un parc éolien aux Îles-de-la-Madeleine permettrait d'éviter l'émission de plus de 12 000 Tonnes de GES soit plus de 10% des émissions de GES de la Centrale thermique d'Hydro Québec à Cap-aux-Meules.

Veuillez agréer, Madame la Coordonnatrice, l'expression de nos meilleures salutations.

Gilbert Scantland
Directeur général et secrétaire-trésorier

¹ http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/nappes_phreatiques_îles-de-la-madeleine/documents/DB44.pdf